

## Annexe

## TARIFICATION DES DROITS DE VOIRIE 2018 et 2019

Nature et libellé		Modes de taxation	Tarifs TTC	Observations
<b>Occupation liée à des travaux</b>				
<b>1</b>	<b>BATEAU D'ENTREE CHARRETIERE</b>			
1.1	Forfait en cas de modification	U	41,00 €	
1.2	Forfait en cas de création ( < 3,50 m )	U	71,00 €	
1.3	Forfait en cas de création ( > 3,50 m )	U	143,00 €	
<b>2</b>	<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>			
2.1	La journée	m <sup>2</sup> /jour	4,10 €	
2.2	La semaine	m <sup>2</sup> /semaine	12,50 € à partir de 4 jours consécutifs - WE inclus - maximum 7 jours	
2.3	Le mois	m <sup>2</sup> /mois	32,00 € à partir de 14 jours consécutifs - WE inclus - maximum 31 jours	
2.4	A l'année	m <sup>2</sup> /mois	25,50 € à partir de 93 jours consécutifs - WE inclus - maximum 12 mois	
<b>3</b>	<b>ECHAFAUDAGE</b>			
	La semaine	m <sup>2</sup> /semaine	22,50 € toute semaine commencée est due	
<b>4</b>	<b>BENNE/BARAQUE DE CHANTIER</b>			
4.1	La journée	U	30,50 €	
4.2	La semaine	U	102,00 € à partir de 4 jours consécutifs - WE inclus - maximum 7 jours	
4.3	Le mois	U	357,00 € à partir de 14 jours consécutifs - WE inclus - maximum 31 jours	
<b>5</b>	<b>WC CHIMIQUE</b>			
5.1	La journée	U	5,10 €	
5.2	La semaine	U	20,50 € à partir de 4 jours consécutifs - WE inclus - maximum 7 jours	
5.3	Le mois	U	51,00 € à partir de 14 jours consécutifs - WE inclus - maximum 31 jours	
<b>6</b>	<b>GRUE MOBILE</b>			
6.1	1/2 journée	U	153,00 €	
6.2	La journée	U	306,00 €	
<b>7</b>	<b>BULLE DE VENTE</b>			
	le mois	U	1 275,00 € tout mois commencé est du	
<b>Occupation liée à une activité commerciale</b>				
<b>8</b>	<b>EXTENSION D ACTIVITE AU DROIT DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX</b>			
8.1	Extension d'activité fermée	m <sup>2</sup> /an	81,00 €	
8.2	Extension d'activité non fermée	m <sup>2</sup> /an	61,00 €	
<b>9</b>	<b>STORES DEVANT FACADE</b>			
	L'année	U/an	153,00 €	
<b>10</b>	<b>DEVANTURES LATERALES</b>			
	L'année	U/an	25,50 € Par devanture	
<b>11</b>	<b>FLEURS DE LA TOUSSAINT</b>			
	La semaine	m <sup>2</sup> /semaine	25,50 € toute semaine commencée est due	
<b>12</b>	<b>ROTISSERIE, CONSERVATEUR A GLACE, VITRINE REFRIGEREE ET TOUTES INSTALLATIONS SIMILAIRES</b>			
	L'année	U	255,00 €	
<b>13</b>	<b>DIVERS SUR DOMAINE PUBLIC &lt; 2m<sup>2</sup> (trepied, cendrier, présentoir, pot de fleur,...)</b>			
	L'année	U/an	51,00 €	
<b>14</b>	<b>VEHICULE EN VENTE OU EN EXPOSITION AU DROIT DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX</b>			
14.1	L'année - véhicule 4 roues	U/an	306,00 €	
14.2	L'année - véhicule 2 roues	U/an	51,00 €	
<b>15</b>	<b>VENTE AMBULANTE ( Restauration uniquement )</b>			
	La journée	U	76,50 €	
	Food Truck	F	10,50 € /emplacement/jour/seance	
<b>Occupation liée à une animation festive</b>				
<b>16</b>	<b>MANEGE (isolé hors fête foraine), THEATRE (pour enfants), ...</b>			
	La semaine	U/semaine	127,50 € toute semaine commencée est due	
<b>17</b>	<b>CIRQUE</b>			
	La semaine	U/semaine	306,00 € toute semaine commencée est due	
<b>Tournages cinématographiques</b>				
<b>18</b>	<b>PRISE DE VUE SUR LE DOMAINE PUBLIC ET/OU SUR VOIES PRIVEES OUVERTES AU PUBLIC</b>			
		U/jour	510,00 € par tranche de 24h. Toute tranche commencée est due	
<i>Les demandes de réservation d'emplacements de stationnement, les cantines, les barnums, ... réalisées dans le cadre du tournage seront soumises au prix appliqué dans le cadre de l'occupation du domaine public.</i>				
<b>Autres droits</b>				
<b>19</b>	<b>AFFICHAGE PRIVE</b>			
	La journée	U/jour	1,60 € par tranche de 24h. Toute tranche commencée est due	
<b>20</b>	<b>MAJORATION</b>			
	Emplacement sur stationnement payant	F	15 % Majoration appliquée en cas de réservation d'un ou plusieurs emplacements situés en zone payante (rouge ou verte). Calculée sur la base de la redevance totale due.	